



**Conseil
Municipal**

**Du
02/02/2012**

Réuni à la Mairie de
Villeparois à
20 heures 30

Sur convocation
adressée par le Maire
aux conseillers
municipaux
le 24/01/2012

et avis affiché à la
porte de la mairie ce
même jour

Nombre de
conseillers en
exercice : **11**

Président de séance
**Le Maire,
Michel BOURGEOIS**

Secrétaire de séance
Bruno MICHEL

**DELIBERATION N°
05**

DOSSIER
REFERENCE

Déposée le /
/ 2012
à la Préfecture de la
Haute-Saône

Affichée le : /
/ 2012
A la porte de la Mairie

Annexes :

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DE LA HAUTE SAÔNE**

COMMUNE DE VILLEPAROIS

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

* * *

L'AN DEUX MILLE DOUZE, le deux février, le Conseil Municipal de la Commune de Villeparois s'est réuni à 20 h 30, au lieu habituel de ses séances, sur convocation légale adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

ETAIENT PRESENTS: M BAGUET Thierry, M. BERSOT Alain, Mme BOHN Christelle, M. BOURGEOIS Michel, Mme JEANPIERRE Jacqueline, Mme LYAUTEY Janine, M. MICHEL Bruno

**ETAIENT EXCUSES
OU ABSENTS :**

Mlle HURET Stéphanie
M. POUGET Jean-Pierre
M SCHULER Jérôme
Mlle WAII Mariam

Pouvoir donné à :

Lotissement "Les coteaux de la roche"
Compte de gestion et compte administratif 2011

Rapporteur: Le Maire

Je vous propose d'examiner le compte de gestion 2011 puis le compte administratif 2011 du lotissement "Les coteaux de la roche", annexés à la présente délibération.

Ces deux documents ont été vérifiés par Monsieur le Trésorier Principal de la commune, et sont parfaitement conformes.

Cette opération étant toujours sous la contrainte du périmètre de contournement de Vesoul par la RN19, aucune opération n'a été réalisée sur ce budget, excepté les opérations de stock et un règlement d'honoraires pour la régularisation d'échange de bande de terrain avec le voisinage (680€).

Ce budget enregistre également tant en fonctionnement qu'en investissement le remboursement de l'emprunt de 200 000 € souscrit pour financer, en partie, les travaux de viabilisation.

Cette dépense, d'un montant annuel de 17 205 €, est financée par le budget communal.

Fonctionnement								
Années N	Années N-1 Résultats reportés		Dépense réelle de l'exercice N	Amortissements	Résultats de l'année N			
	Déficit N-1	Excédent N-1			Dépense de l'exercice N	Recette de l'exercice N	Résultat de l'exercice N	Résultat de clôture de l'exercice N
	(1)	(2)			(3)	(4)		(2+4-1-3)
2010	- €	- €	344 012.47 €		344 012.47 €	350 832.58 €	6 820.11 €	6 820.11 €
2011	- €	6 820.11 €	344 968.82 €		344 968.82 €	355 505.10 €	10 536.28 €	17 356.39 €

Investissement													
Années N	Résultat de l'année N-1 reportés		Résultats de l'année N								Affectation du résultat de l'année N pour l'année N+1		
	Déficit N-1	Excédent N-1	Dépense de l'exercice N	Recette de l'exercice N (Hors 1068)	Affectation résultat N-1 (1068)	Total recettes de l'exercice	Excédent Déficit de l'exercice N	Dépense Reste à réaliser de l'exercice N comptabilisée au CA	Recettes Reste à réaliser de l'exercice N comptabilisées au CA	Besoin (+) ou excédent (-) de financement		Compte 1068	Compte 002
		(6)	(7)	(8)	8bis	8 + 8bis	(9)=(6+8+8bis-5-7)	(10)	(11)	(10-9-11)			
2010	335 561.53 €	- €	344 437.67 €	535 561.53 €	- €	535 561.53 €	- 144 437.67 €			144 437.67 €		6 820.11 €	
2011	144 437.67 €	- €	348 835.78 €	337 617.96 €	- €	337 617.96 €	- 155 655.49 €			155 655.49 €		17 356.39 €	

Le Maire quitte la séance.

La présidence est assurée par Monsieur Bruno MICHEL

Décision :

Exprimées	6	Contre :	0
Abstention :	0	Pour	6

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

Approuve le compte de gestion 2011 puis le compte administratif 2011 du lotissement "Les coteaux de la roche"

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Les membres du Conseil,

Le Maire,

Michel BOURGEOIS